

Honorables sénateurs, merci de m'avoir écouté patiemment assez longtemps. C'est tout ce que j'ai à dire pour ce soir au sujet de ce bill.

Des voix: Bravo!

L'honorable David Walker: Honorables sénateurs, il me fait toujours grand plaisir, même à 10 heures du soir, d'écouter mon éminent ami, le sénateur Hayden. Il est toujours bon orateur; je ne l'ai jamais vu prendre la parole autrement. Bien sûr, il nous est supérieur à tous à un égard. Il a une mémoire photographique; il voit tous les points: un, deux, trois. S'il veut faire appel à un autre secteur de sa mémoire, là encore il peut voir tous les chiffres, bien rangés. C'est facile pour lui, il n'a pas de problème. Vous aurez remarqué qu'il parle presque sans notes. Je sais qu'il en a, et en grand nombre, à cause de son travail préparatoire, mais il ne semble pas avoir besoin de les consulter. A mon avis, il nous a offert un spectacle absolument extraordinaire et très intéressant ce soir, et il l'a fait en toute modestie.

Je tiens à ce que vous sachiez, honorables sénateurs, si vous ne le savez déjà, qu'il y aura 41 ans en février 1981 que le sénateur Hayden siège au Sénat. Sur cette période, il a servi pendant 29 ans comme président de notre comité permanent des banques et du commerce. Il l'était déjà depuis 12 ans lorsque je suis arrivé des Communes au Sénat il y a 17 ans.

C'est indéniable, nous sommes tous d'accord sur ce point. Quand je participe aux délibérations du comité des banques et du commerce, je ne me souviens pas si je suis conservateur ou libéral, même si ce n'est qu'à titre temporaire. Il semble que nos intérêts concordent, surtout lorsque nous étudions un projet de loi comme le bill C-6 qui est extrêmement compliqué et qui représente plusieurs mois de travail. Non pas que nous soyons plus intelligents que les députés...

Une voix: Oh si!

Le sénateur Walker: Je n'ai pas dit cela. Nous faisons une étude préliminaire des projets de loi aussi complexes que le bill C-6 dès qu'ils ont été lus pour la première fois aux Communes. La plupart des amendements dont mon ami a dit tant de bien aujourd'hui viennent du Sénat. C'est ainsi que nous procédons pour les projets de loi compliqués dont nous sommes saisis. La loi sur les banques, tout comme la loi sur la faillite, est une loi très complexe. Que deviendrait le Parlement sans le comité permanent des banques et du commerce? C'est toujours à nous qu'il revient d'établir le code pénal, et c'est encore nous qui rédigeons les amendements et faisons le travail. Il en va de même en ce qui concerne la loi sur les corporations commerciales canadiennes. Ce sont là quatre lois fort complexes. Nous nous entendons à merveille avec les membres de la Chambre des communes parce qu'ils ne demandent pas mieux que de nous laisser faire le travail pour ensuite s'en attribuer avec nous le mérite qu'ils croient leur revenir. Ils sont gentils là-bas. La plupart d'entre nous y ont travaillé à un moment ou à un autre. Il est inutile de mousser notre publicité puisque nous ne sommes pas élus, mais je me demande souvent si les Canadiens se rendent compte, par exemple, que cinq sénateurs sont d'anciens premiers ministres provinciaux.

[Le sénateur Hayden.]

• (2210)

Nous avons naturellement mon vieil ami dans le coin, le sénateur Robichaud du Nouveau-Brunswick; le sénateur Smith, ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse; le sénateur Manning, ancien premier ministre de l'Alberta, le sénateur Hicks, ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, et évidemment le sénateur Roblin le prestigieux ancien premier ministre du Manitoba qui joue un rôle si important dans les travaux du comité mixte spécial de la constitution.

Le public se rend-il compte, quand il constate le bon travail accompli par le Sénat—et nous en avons ce soir une démonstration... que plus d'une vingtaine d'entre nous sommes des membres du Conseil privé de sa Majesté? Pour l'être, il faut soit avoir fait partie du cabinet—et c'est le cas de la plupart d'entre nous qui sommes membres du Conseil privé—ou avoir eu la chance d'être un premier ministre provincial au moment du centenaire de la Confédération époque à partir de laquelle les anciens premiers ministres provinciaux ont pu devenir membres du Conseil privé.

Le Bill C-6 est un bill complexe. Par ses explications très exhaustives le Sénateur Hayden m'a épargné énormément de travail. J'étais fin prêt à faire un long discours. J'avais reçu l'ordre de mon ami le leader adjoint de l'Opposition de me tenir prêt et je m'étais bien préparé. Je ne lui donne jamais la réplique. Mais dans les circonstances, mon ami le sénateur Hayden a énormément simplifié ma tâche.

Nous nous réunissons ce soir dans des circonstances très particulières. Notre comité des banques a commencé d'étudier la modification de la loi sur les banques en vue de son renouvellement prévu pour 1977. Si je ne me trompe pas, nous avons commencé à l'étudier en 1975...

Le sénateur Hayden: C'était à l'automne de 1976. Le Livre blanc est sorti au mois d'août 1976.

Le sénateur Walker: Oui. Voici donc quatre ans que nous y travaillons. Les honorables sénateurs savent évidemment que nous avons eu quatre versions distinctes du bill, chacune constituant une amélioration par rapport à la précédente, pour aboutir ce soir à ce qu'on pourrait presque appeler une perfection—à tel point que presque tous les membres du comité sont d'accord sur la majorité des dispositions. La plupart des modifications, d'ailleurs, ont été proposées non pas par la Chambre des communes mais par le Sénat. Je ne veux évidemment pas ainsi sous-estimer le travail des députés. Ils doivent consacrer beaucoup de temps à leurs électeurs et pendant ce temps-là, nous sommes ici à travailler, ce qui nous plaît beaucoup. C'est bien dommage que le public ne comprenne pas aussi bien tout le fonctionnement que ceux qui travaillent au Parlement, que ce soit aux Communes ou au Sénat.

J'avais l'intention de parler d'une foule de détails ce soir, mais ce n'est plus nécessaire. Je veux dire un mot du personnel du comité. Faisaient évidemment partie du comité un ancien leader du gouvernement au Sénat, le sénateur Connolly, un homme de grande envergure, de grande compétence; le sénateur Barrow, qui pourrait un jour en devenir un excellent président; mon vieil ami le sénateur McIlraith, avec qui je suis allé à l'école il y a cinquante ans—ou n'est-ce pas plutôt soixante ans...